



PRESAO POLICY BRIEF N°2014-3 Promotion d'une chaîne de valeur inclusive: Perspectives pour le riz au Mali

Boubacar Diallo (MSU), Salifou Diarra (OMA), Pierre Traoré (OMA),
Francis Keïta (OMA)

février 2014

<http://www.aec.msu.edu/fs2/presao.htm>

Importance du riz

La production annuelle moyenne de riz est estimée à environ 2 millions de tonnes selon les chiffres officiels, situant le Mali parmi les plus grands producteurs de riz du Sahel. Ce niveau relativement élevé est expliqué surtout par les grandes infrastructures d'irrigation réalisées qui ont permis une augmentation significative des surfaces cultivées et un accroissement des rendements. Le riz est le seul produit au Mali dont la production est au moins pour sa moitié, sécurisée par la constance de la maîtrise de l'eau. Malgré les efforts du Gouvernement, la production locale de riz demeure fluctuante d'une campagne à une autre, tributaire des facteurs pluviométriques et du faible accès aux intrants des producteurs.

Le riz joue un rôle central dans la sécurité alimentaire au Mali. Il constitue un produit stratégique et occupe une place importante dans les habitudes alimentaires des populations urbaines et de plus en plus des populations rurales. Le riz joue aussi un rôle important dans la sécurisation économique du producteur et du consommateur malien car son prix est relativement stable par rapport à celui du mil et sorgho qui connaît de fortes variations intra et interannuelles. Enfin, le riz joue un rôle de génération de revenus et crée près de 50 milliards de revenus dont 2/3 en milieu rural.

Justification, Objectifs et méthodes

La population du Mali connaît des difficultés alimentaires plus ou moins sévères environ une année sur trois. Durant les mauvaises campagnes, la pénurie compromet la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables, amenant l'Etat à ajuster l'offre et la demande en facilitant les importations et en subventionnant la production nationale. Le potentiel d'irrigation demeure encore largement sous-exploité. Sur une superficie de terres irrigables estimée à 2,2 millions d'hectares, moins de 400,000 ha sont aménagés (FAO, 2013). Avec une croissance démographique de 3,5%, une urbanisation s'accroissant de jour en jour, le problème de l'emploi des jeunes se pose de plus en plus avec acuité.

Pendant les dix dernières années, le Mali a connu un essor économique avec des taux de croissance du PIB de plus de 5 % en termes réels. Cette transformation économique et démographique observée a eu un effet important sur la demande de produits alimentaires tels que le riz. La demande au niveau sous-régional est aussi en pleine croissance. Cette recherche procède à l'analyse de la chaîne de valeur du riz au Mali dans l'esprit d'une plus grande inclusion des jeunes, des femmes et des plus vulnérables. Elle vise à aider le FIDA à améliorer l'efficacité de ses interventions futures en mettant l'accent sur les opportunités offertes à ces groupes.

Elle a procédé en trois étapes: (i) d'abord, une revue de la littérature et des données secondaires; (ii) ensuite, une reconnaissance rapide¹ dans les zones de production de Ségou (Niono, riz ON), Sikasso (Bougouni, riz bas-fonds) et Mopti (Djénné, riz étuvé) et des zones de consommation (Bamako, Sikasso, Ségou, Mopti, Kayes) pour rencontrer les acteurs de la chaîne de valeur du riz; (iii) enfin, sur la base d'un examen des grandes tendances au niveau de l'offre et de la demande, une analyse inclusive de la chaîne de valeur afin d'identifier les possibilités de création de revenus durables pour les jeunes, les femmes, les ménages pauvres. Les résultats provisoires de cette étude ont été délivrés en fin janvier 2014. Un atelier de partage et de restitution s'est tenu à Bamako pour amender le rapport et apporter d'autres pistes d'opportunités pour les plus vulnérables dans la chaîne de valeur du riz au Mali.

Résultats

1. Etat des lieux

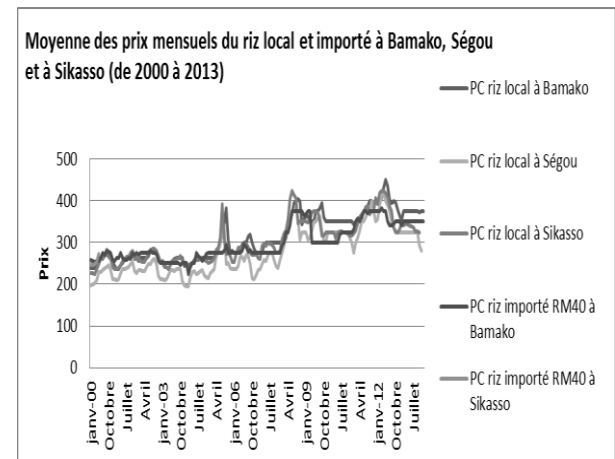
Le degré de participation des jeunes et des femmes dans la chaîne de valeur du riz est variable selon les systèmes de production. En 2009, le programme Initiative Riz a réalisé une enquête sur les chefs d'exploitation (CE) dans le secteur qui a fait ressortir que la participation des femmes (comme CE) est de 6% dans les systèmes en maîtrise totale de l'eau, 6% dans les systèmes en submersion libre ou contrôlée, 26% dans le système pluvial et 47% dans les systèmes de bas-fonds.

Dans la commercialisation du riz, interviennent plusieurs acteurs que sont les producteurs, les collecteurs, les transformateurs, les grossistes, les détaillants et les consommateurs. Alors que les jeunes sont présents au niveau de toute la chaîne, les femmes sont surtout actives au niveau du maillon de la production et de la transformation (étuvage). La commercialisation permet d'approvisionner les différents segments de la demande: (a) Le segment des riz entiers (ELB) haut de gamme d'origines diverses; (b) Le segment du riz à 15%-25%; (c) Le segment du riz RM40, assimilé au 35% du marché mondial (d) Le segment du riz brisure parfumé (provenant

surtout de l'importation); (e) le segment du riz étuvé prisé pour ses vertus thérapeutiques.

Les canaux d'approvisionnement (cf. schéma page 5 par Steve Haggblade et al) sont essentiellement constitués par: (i) l'autoconsommation qui représente en moyenne de 37 %, avec des taux plus importants dans les grandes zones de production (Ségou, Mopti et Sikasso dans une moindre mesure); (ii) la demande du riz paddy provenant principalement des mini rizeries et des petites décortiqueuses et couverte essentiellement par les ventes des OP de l'Office du Niger; (iii) la demande de riz transformé (locale ou importé). Ce sont les riz entiers ELB, riz à 15%-25%, riz RM40 local ou importé, riz brisure parfumé importé, riz étuvé. Il existe en effet une demande pour le riz étuvé prisé pour ses vertus thérapeutiques et pour le riz local nettoyé artisanalement par les femmes; (iv) la demande sous régionale négligeable mais de plus en plus importante.

Le marché actuel du riz local semble assez favorable aux producteurs maliens. Depuis la hausse des prix alimentaires mondiaux en 2007, les prix se sont maintenus à un niveau assez incitatif pour le producteur, se situant autour de 350-375 FCFA pour le riz gambiaka légèrement au-dessus du prix du riz importé.



Le tableau ci-dessous montre la répartition de la valeur ajoutée dans le secteur du riz. En pourcentage, la répartition de la VA est de 17%, 6%, 17%, 8% et 51% respectivement pour le détaillant, le grossiste, le collecteur, le transformateur et le producteur. La part de la transformation est assez faible.

¹ Cette reconnaissance rapide n'a pas pu visiter les régions du nord (Mopti, Gao, Tombouctou) pour des raisons de sécurité.

Tableau de la valeur ajoutée, sa répartition selon les modalités de vente (niveau détaillant, grossiste et collecteur) et barrières d'entrée (Niono)

	Prix de vente FCFA/kg	VA/jour	VA/kg vendu	Repartition de la VA ² (%)	Investissement ³ (FCFA)	
					Equipem.	FR
3. Commerce						
c.Détail	360	12 540	35	17%	185 125	1 300 000
b.Gros	320	241 325	12.5	6%	709 000	21 100 000
a.Collecte	260	53 520	34.5	17%	965 000	3 000 000
2. Transformation	32	-	17	8%	-	-
1. Production	218	-	101	51%	-	-

2. Dynamique de la chaîne de valeur riz

Tendances au niveau de la demande

La transformation économique et démographique observée au Mali a eu un effet important qui est celui de la forte hausse de la demande de produits alimentaires tels que le riz, conséquence de l'urbanisation et de la hausse des revenus. De l'analyse de la demande et de la consommation des produits alimentaires au Mali, il ressort les tendances suivantes (AGWA, 2013):

- Les régimes alimentaires se sont diversifiés avec une consommation de produits à base de riz qui a progressé.
- La demande croissante de commodité s'est accrue. La congestion urbaine et les longs trajets forcent les habitants des villes à rechercher des produits faciles et rapides à préparer tels que le riz. Cette tendance s'explique surtout par l'urbanisation et l'augmentation des emplois féminins hors du foyer, ce qui réduit le temps disponible pour l'achat, la préparation et la consommation d'aliments.
- Une troisième tendance est la demande accrue de riz de qualité en raison de la hausse des revenus et des niveaux d'éducation, et du meilleur accès à l'information.

Tendances au niveau de l'offre

Répondre à ces demandes diverses exige de l'Etat de soutenir l'offre par l'accroissement de la production et améliorer la productivité aussi bien à l'ON que dans les autres systèmes (bas-fonds et pluvial). L'Etat doit aussi soutenir l'amélioration de la qualité des produits.

Le secteur de l'industrie agroalimentaire doit produire ce que veulent les consommateurs aux prix qu'ils sont prêts à payer et non vendre ce qui est produit (AGWA, 2013). Cet engagement de l'Etat passe par l'implication du secteur privé avec des retombées en termes d'emplois pour les jeunes et les femmes, d'augmentation de revenus et de valeur ajoutée pour les plus vulnérables.

La filière rizicole au Mali peut et doit pouvoir relever certains défis selon la société civile si l'offre doit couvrir la demande. Les défis sont de plusieurs ordres:

(i) Défis d'ordres politiques et institutionnels: Le premier défi est de trouver les solutions pour que la production puisse au moins couvrir les besoins de la population. Quel que soit l'importance accordée par l'Etat aux AHA ou aux systèmes traditionnelles (bas-fonds et pluvial), sa contribution à la réduction de la vulnérabilité des pauvres, des jeunes et des femmes rurales demeurera modeste car la forte croissance démographique, l'installation de migrants se traduiront par une baisse du foncier disponible par famille et par capita et tout effet positif de la croissance de la production agricole sera limité par la forte croissance de la population (Bélière, 2011). Il faut forcément aménager de nouvelles terres

² Calcul basé sur l'étude de base (Salifou, 2014) et les données collectées à Niono en février 2014.

³ Les investissements concernent la location de magasin. La construction de magasin est hors portée des capacités des acteurs car les terrains à vendre ne sont même pas disponibles.

pour améliorer l'installation des générations à venir.

(ii) Défis d'ordres technologiques: les avancées technologiques ont été ressenties dans l'amont de la production avec l'introduction des semences améliorées et les équipements modernes mais ces avancées ont été plus lentes dans le maillon de la transformation. Selon RuralStrac2, l'Office du Niger recensait en 2006 dans sa zone d'action 1427 batteuses et 1 629 décortiqueuses, 5-6 rizeries en activité (Pierre et al, 2005). La plupart des décortiqueuses sont mobiles offrant l'avantage d'un décortilage bord-champ, un accès plus facile aux zones enclavées et des rendements assez appréciables. Cependant, la qualité du riz transformé avec les décortiqueuses privées laisse à désirer (taux de brisure important, peu propre, mal trié et conditionné). Comparées aux décortiqueuses mobiles dont le rendement en termes de taux de perte varie entre 50 et 60%, les mini-rizeries offrent de meilleures performances avec des rendements variant de 60 à 72% en fonction de la qualité du paddy. L'augmentation de l'offre de riz de qualité passe nécessairement par la maîtrise des technologies post-récoltes et dans une grande mesure par les technologies en amont qui affectent la productivité (intrants, sélection variétale, lutte contre les prédateurs, gestion de l'eau, accès au crédit, etc.). Que ce soit les mini-rizeries ou les petites décortiqueuses, leur utilisation pose un problème d'usage et de maintenance qui exige les appuis-conseils aux utilisateurs. Il en est de même quand à l'utilisation des équipements d'étuvage par les femmes dans les régions de Mopti et de Sikasso.

iii) Défis d'ordres organisationnels et réglementaires. La commercialisation des produits agricoles en général et du riz en particulier est affectée par le manque de cadre réglementaire qui organise l'activité de production, de transformation, de conservation et de mise en marché des produits agricole et alimentaire. La collecte, l'agrégation, les normes de qualités du riz souffrent d'un certain vide juridique qui prend très peu en compte les exigences du consommateur. Même lorsque les textes juridiques existent, leur application et leur respect par les acteurs demeurent un facteur limitant. L'agrégation et le mélange des différentes variétés de riz par les collecteurs, les regroupements ne favorisent

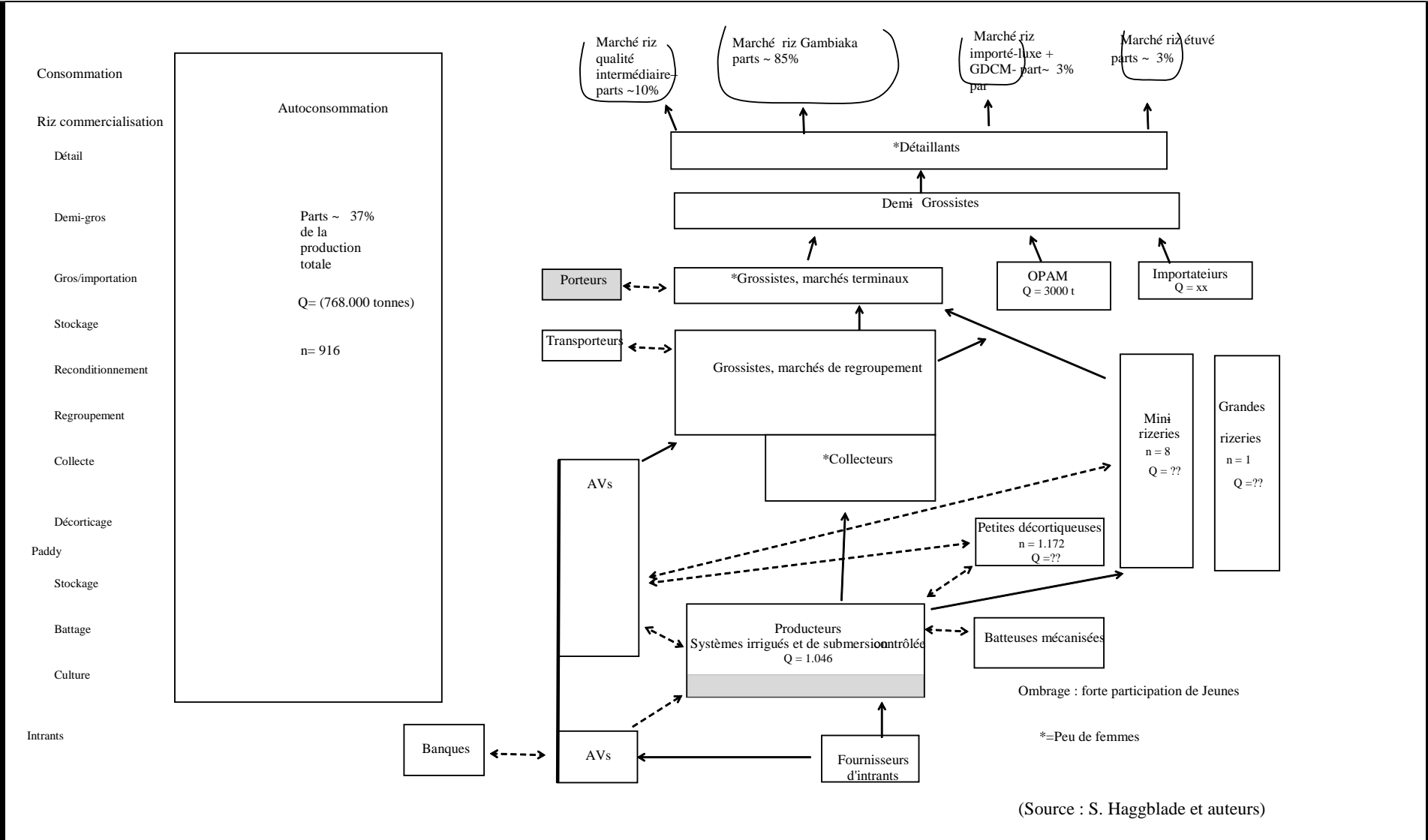
pas la segmentation du marché pour laquelle une réelle demande existe. La mise en place d'organes de certification des produits à tous les niveaux est une des conditions indispensables au rapprochement de l'offre et de la demande.

Tendances et opportunités

De la libéralisation du secteur rizicole à nos jours, les quantités de riz produites notamment à l'ON et dans les bas-fonds ont significativement augmenté. La structure de l'offre a également changé bien que les importations se soient maintenues à un niveau plus ou moins stable depuis quelques années. Les petites décortiqueuses, les mini-rizeries et le volume de riz commercialisé par le secteur privé ont augmenté. Les interventions de l'Etat dans le cadre du secteur agricole se sont accrues même si les activités de l'OPAM ont relativement baissé. Il demeure toujours incertain que ces interventions aient réellement contribué à l'augmentation des incitations. La croissance démographique oriente de plus en plus l'Etat vers l'aménagement de nouvelles terres à l'ON et dans les bas-fonds. Dans le même temps, l'Etat encourage l'émergence des agropoles et des grandes exploitations pour accroître la productivité et stimuler la croissance agricole. Cependant, le marché des intrants qui soutient cette productivité (semences améliorées, engrais, équipements agricoles, etc.) constitue le maillon faible. Ces tendances vont avoir des implications pour les pauvres, les jeunes et les femmes.

Trois canaux semblent connaître une croissance remarquable : (i) le canal de riz gambiaka pour satisfaire les consommateurs maliens qui ont une préférence pour le riz local. Le nettoyage artisanal est un important créneau pour les femmes pour obtenir un gambiaka de qualité (classe moyenne de plus en plus importante); (ii) la demande pour le riz étuvé prisé pour ses vertus thérapeutiques, également important créneau pour les femmes; (iii) le canal du riz de luxe et le riz labellisé « GDCM » qui connaît un envol avec le développement des chaînes d'alimentation en zones urbaines; (iv) le canal du riz brisé résultant de la médiocrité de l'usinage; (v) le canal des sous-produits tels que la paille et le son qui résultent du processus de transformation du paddy.

Schéma de la chaîne de valeur du riz inclusive au Mali



Ces sous-produits sont peu utilisés malgré leur valeur économique potentielle. Certaines utilisations peuvent être envisagées pour les valoriser et ajouter de la valeur (engrais ou aliment bétail). Ces tendances se reporteront sur la demande en technologies post-récoltes et de transformation. L'accroissement des mini-rizeries et des petites décortiqueuses qui découleront de l'accroissement de la demande nécessitera des activités d'accompagnement dans l'usage et à la maintenance de ces technologies.

3. Implications pour les jeunes, les femmes et les plus vulnérables

Les jeunes

Selon Barry (1998), le Mali peut couvrir ses besoins et se positionner en exportateur de riz pour la sous-région à condition de rénover la structure de production du secteur rizicole, c'est-à-dire entreprendre de nouveaux investissements dans les zones de production de l'Office du Niger, réhabiliter une partie des infrastructures d'irrigation en ruine et mettre en valeur de nouvelles terres irrigables dans le vaste potentiel de production. Il faut améliorer la structure de transformation du riz (par le benchmarking⁴) et améliorer le rendement des petites décortiqueuses mobiles et des mini-rizeries. La rentabilité de ces investissements dans le long terme passera par un appel au secteur privé national et étranger, l'intensification agricole, la double-culture de riz, la rizi-horticulture et la pisci-riziculture. Il faut donc inciter le secteur privé à investir en mettant en œuvre une politique fiscale et commerciale plus libérale⁵, de sorte à moderniser le secteur. Ces solutions contribueront à réduire le niveau de pauvreté accentué par le morcellement progressif des terres aménagées. Le développement de nouvelles pratiques culturelles comme le repiquage favorisera l'émergence d'un marché florissant pour la main d'œuvre agricole. Le développement de ces activités va tendre à accroître la demande de main d'œuvre salariée et partant affecter à la hausse la rémunération de cette main-d'œuvre.

⁴ Opération consistant à rechercher au niveau mondial, les expériences les plus performantes dans une tâche donnée, de l'étudier et de l'adapter à son entreprise.

⁵ Telle que la suppression des taxes à l'importation et des interdictions d'exporter.

Les Femmes

Les tendances de développement de certains maillons de la chaîne notamment le développement du riz de bas-fonds, la production du riz étuvé, la rizi-horticulture, la transformation artisanale de riz local (trié et nettoyé pour plus de qualité) affecteront positivement l'emploi et le revenu des femmes. Il est bon de rappeler que ce sont les femmes qui font le maraîchage après les cultures de saison du riz. Ces activités parallèles permettent aux femmes de générer des revenus substantiels. Rien qu'avec les échalotes, elles ont réalisé près de 85,22 milliards de FCFA de recettes au cours de la contre saison 2011/12 (Salifou, 2014). Dans l'hypothèse d'un investissement futur de l'Etat à l'ON et dans les bas-fonds, il sera nécessaire d'accorder aux femmes une attention particulière pour ce qui est de l'allocation des terres.

Dans le cadre de la transformation du riz tout-venant en riz de qualité, les femmes seront les premières à bénéficier à condition qu'elles soient soutenues et organisées et que leur capacité soit renforcée. La restauration dans les villes offre aussi des opportunités induites par la demande de riz de qualité. Enfin, la croissance de la consommation du riz étuvé pour ses vertus thérapeutiques, de même que les exportations de plus en plus importantes du riz étuvé vers la Guinée (Région de Sigüiri) offriront des opportunités aux femmes. Dans ce cas également, elles doivent être soutenues dans l'organisation de leurs activités. Les femmes participent peu en tant qu'actrices dans les activités de collecte, de regroupement et de vente au détail du riz. Il existe aussi peu de femmes grossistes. Les principales barrières d'entrée dans ces niches sont le manque de capital, de fonds de roulement et la persistance de certaines barrières culturelles qu'il faudra lever par la sensibilisation. La micro-finance doit être déployée et orientée vers les femmes sans capitaux et sans moyens.

Conclusions

Les interventions suivantes permettront d'améliorer l'inclusion des femmes et des jeunes dans la chaîne de valeur du riz:

- Améliorer l'environnement des politiques et poursuivre le processus de mise en place d'une réglementation nationale en matière de collecte, agrégation, normes de qualité et traçabilité des produits et intrants agricoles.
- Initier un programme de labellisation du riz gambiaka dans les zones de production;
- Mettre en place des programmes de crédit ciblés vers les femmes et les jeunes désirant s'investir dans le commerce de détail, la collecte et le regroupement des céréales et la transformation;
- Lever les barrières d'entrée des jeunes et des femmes dans l'activité de collecte, de gros et de détail (investissements, fonds de roulement et équipements) qui sont assez contraignantes.
- Renforcer les capacités des jeunes dans l'appui-conseil et la maintenance des équipements;
- Développer les activités de «benchmarking» pour permettre aux acteurs de la transformation de profiter des expériences vécues ailleurs en matière d'amélioration de la qualité. Ces activités contribueront à l'augmentation de la valeur ajoutée dans le secteur.
- Renforcer les capacités des femmes étuveuses dans l'utilisation des équipements et l'organisation collective afin de leur permettre de profiter des économies d'échelle;
- Encourager les initiatives des jeunes et des femmes dans les activités de rizipisciculture et horti-riziculture;
- Poursuivre les initiatives d'aménagements de nouvelles terres pour les jeunes;
- Lever les barrières d'entrée des jeunes dans la multiplication de semences, la distribution d'engrais;
- Créer les conditions d'amélioration des salaires des jeunes et des femmes dans le travail de manutention, le transport, l'agrégation des produits, le triage des produits pour la qualité;

- Encourager les municipalités rurales dans la création de services sociaux de base comme les écoles, la santé pour accroître les capacités des jeunes dans leurs futures tâches.

Références

Abdoul W. Barry, Salif B. Diarra, Daouda Diarra, Octobre 1998, Promouvoir les exportations de riz malien vers les pays de la sous-région.

Adam-Yaboua Nkrumah, Aziz Elbehri, Bogui Legret, 2013, Enhancing competitiveness and promoting policies for inclusive value chain development.

Diallo B., Dembélé N., Staatz J., 2012, Compétitivité du riz local en Afrique de l'Ouest depuis la hausse des prix alimentaires mondiaux, PRESAO, Résultats de recherche.

FAO, MAFAP/SPAAA, 2013, Analyse des incitations et pénalisations pour le riz au Mali.

Haggblade, Steven, Theriault, Veronique, Staatz, John, Dembele, Nango and Diallo, Boubacar. 2012. A Conceptual Framework for Promoting Inclusive Agricultural VCs.

Hollinger F., Staatz J., 2013, Forthcoming, Agricultural growth in West Africa (AGWA), Markets and Policy drivers.

Jean Balié et al, 2013, Analyse des incitations à la production de riz dans la zone de l'ON au Mali.

Jean-François Bélières et al, 2011, Irrigation et pauvreté: le cas de l'ON au Mali.

Pierre Barry, Jean Zaslavsky, Serge Perrin (AFD), 2005, La filière riz au Mali, compétitivité et perspectives de marché.

Salifou Diarra, 2014, L'inclusion des femmes, des jeunes et des pauvres dans la chaîne de valeur du riz au Mali.

Sidibé Aminata, Hamady Djouara, Zana Jean Luc Sanago, 2004?, Impact de la riziculture de bas-fonds sur la réduction de la pauvreté des femmes rurales de la région de Sikasso: cas des villages de Sola (cercle de Bougouni) et Ouatiyalo (cercle de Kadiolo).